

Conformément aux directives énoncées par les ministres dans la Déclaration ministérielle de Miami, en novembre 2003, le processus de la ZLEA se poursuivra dorénavant suivant une approche à deux volets : un ensemble commun de droits et d'obligations dans chacun des neuf domaines visés par l'accord (premier volet), et une série de mesures plus ambitieuses de libéralisation du commerce, d'application optionnelle, qui feront l'objet de négociations additionnelles entre les pays intéressés (deuxième volet). Malgré la tenue de plusieurs réunions officielles et non officielles, les négociateurs ne se sont pas encore entendus sur le modèle et les procédures du nouveau cadre de négociation. Les négociations officielles ont donc été suspendues, et les négociations n'ont pu être conclues avant la date limite de janvier 2005. Les pays de l'hémisphère ne profiteront donc pas des avantages de la ZLEA proposée aussi rapidement que prévu au départ, mais la vision sur laquelle repose l'initiative demeure valide. Une fois que les parties se seront entendues sur la façon de mettre en œuvre le nouveau cadre de négociation, les négociations devraient pouvoir se poursuivre à un rythme accéléré.

En novembre 2004, le premier ministre Martin et le président Luiz Inacio Lula da Silva, du Brésil, ont émis une Déclaration conjointe énonçant leur intention de négocier une amélioration de l'accès aux marchés des biens, des services et de l'investissement dans le contexte d'une ZLEA. Il est à espérer que cette initiative aidera à faire avancer les négociations de la ZLEA vers la conclusion d'un accord détaillé de haute qualité encourageant l'intégration économique régionale.

Accès aux marchés – résultats obtenus en 2004

- Étant donné la suspension des négociations officielles, aucun résultat n'a été obtenu en 2004 en ce qui concerne le développement de l'accès aux marchés.

Accès aux marchés – priorités du Canada pour 2005

- Reprendre les négociations officielles visant à élaborer et à mettre en œuvre, conformément aux directives des ministres, un cadre de négociation qui permettra de faire progresser les travaux sur l'avant-projet de l'accord de la ZLEA et les négociations sur l'accès aux marchés des produits, des services, de l'investissement et des marchés publics.

- Viser la conclusion d'un accord complet de bonne qualité.
- Parvenir à une entente avec les autres pays afin de trouver un processus permettant de conclure des accords parallèles en matière de travail et d'environnement dans le contexte de la ZLEA.
- Poursuivre la mise en place de mesures visant à accroître la transparence et à favoriser la participation de la société civile dans le processus de création de la ZLEA, y compris des mesures institutionnelles.

MERCOSUR

Aperçu

Par le Traité d'Asunción, l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay ont créé, en 1991, le Marché commun du Sud (Mercosur). Une fois entièrement mis en œuvre, d'ici 2006, le Mercosur permettra la libre circulation des produits, des services, du capital et de la main-d'œuvre. Il prévoit la mise en place d'un tarif extérieur commun et l'harmonisation des politiques macro-économiques et sectorielles. En 2003, cette union douanière, qui compte 215 millions de consommateurs (par rapport à 400 millions pour l'ALENA), a été, après le Mexique, le deuxième marché d'exportation en importance du Canada en Amérique latine. Des tarifs extérieurs communs partiellement harmonisés ont été mis en place en 1995. Environ 90 % de l'ensemble des échanges entre les membres se font en franchise de droits, sauf quelques exceptions qui seront éliminées d'ici 2006.

Depuis sa création, quatre autres pays se sont joints à Mercosur en tant que membres associés et ont négocié des accords de libre-échange avec Mercosur : le Chili (1996), la Bolivie (1997), le Pérou (2003) et le Venezuela (2004). Le Mexique devrait également devenir membre associé de Mercosur dans un avenir prochain. Mercosur a en outre signé un accord en vue de créer une zone de libre-échange avec la Communauté andine (CA) en 2003 et a entrepris des négociations avec l'Union européenne. Mercosur a cherché de plus à établir des liens plus étroits avec d'autres pays en développement comme la Chine, l'Égypte, l'Inde et l'Afrique du Sud.

En novembre 2004, le premier ministre Martin et le président da Silva du Brésil ont émis une déclaration conjointe énonçant leur intention de négocier une amélioration de l'accès aux marchés pour les domaines des biens, des